

NOTICE INSCRIPTIONS

ACCES AU DOSSIER

C'est votre première inscription à la GRS	Vous étiez déjà inscrit(e) à la GRS
Après avoir pris contact avec la section pour vous assurer qu'il reste des places, vous recevrez un lien pour créer votre compte et remplir votre dossier.	A partir du 7 juillet vous recevrez le lien de ré- inscription, vous pourrez aussi vous connecter à votre compte avec vos identifiants (sans attendre le lien) et remplir votre dossier.

Le dossier d'inscription doit être entièrement rempli et assorti de toutes les pièces **avant le 8 août - passé cette date, votre place est remise à disposition.**

La cotisation doit être **payée avant le 1er septembre** pour valider définitivement l'inscription. Dans le cas contraire, la place sera remise à disposition.

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER NUMERIQUE

Adhérent(e)s majeur(e)	Adhérent(e) mineur(e)
- une photo d'identité - un certificat médical postérieur au 1^{er} juillet <i>Si vous avez déjà fourni un certificat médical à la section GRS en 2023 ou en 2024, vous pourrez remplir le QS-Sport en ligne. Selon vos réponses, soit une attestation sera générée, soit vous devrez fournir un nouveau certificat médical.</i> - le(s) document(s) justifiant votre éligibilité à une réduction si vous êtes concernés.	- une photo d'identité - l'attestation santé générée par les réponses au Questionnaire Santé rempli en ligne, ou un certificat médical. - une autorisation parentale à télécharger sur la page GRS du site de la LAETITIA et à verser au dossier numérique après l'avoir rempli. - le(s) document(s) justifiant votre éligibilité à une réduction si vous êtes concernés.

MODES DE REGLEMENTS ACCEPTES

- Paiement en ligne par carte bancaire - une fois votre dossier validé par la section, vous recevrez un lien spécifique par courriel.
- Chèques bancaires (à l'ordre de CSC LAETITIA – section GRS), possibilité de faire 3 chèques qui devront être remis en même temps.
- Espèces
- Coupons sport ANCV
- Pass' Sport
- Prise en charge CCAS

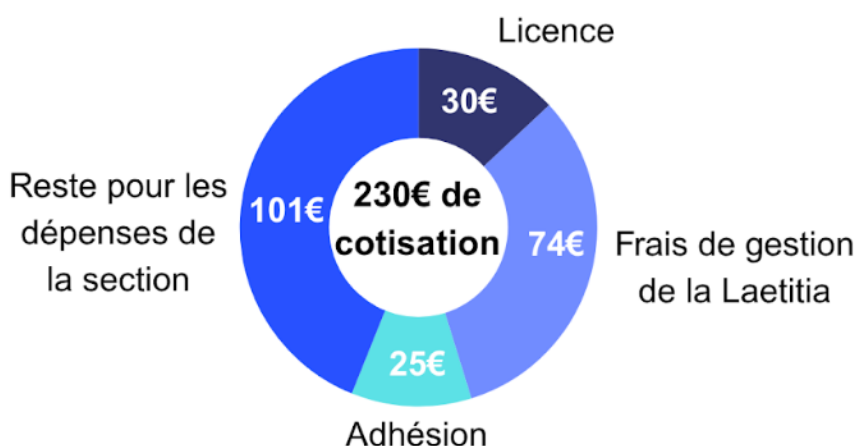
RÉDUCTIONS POSSIBLES

- **Multi-activité** : déjà inscrit à une autre activité à l'année, vous ne payez l'adhésion qu'une seule fois. Les 25 euros de l'adhésion seront retirés automatiquement de votre cotisation GRS.
- **Cartelaet'** : Pour les adhérents dont le Quotient Familial est inférieur à 650 euros (sur justificatif), une réduction de 50 euros sera appliquée sur la première inscription à l'année. Réduction non cumulable en cas de multi-activités. Si vous êtes concernés, pensez à verser votre justificatif CAF au dossier numérique.
- **Réduction famille** : au sein d'un même foyer, si vous êtes plusieurs adhérent(e)s inscrit(e)s à la GRS, une réduction de 10% sera accordée sur la/les cotisation(s) la/les moins chère(s).

GRILLE TARIFAIRE

CATEGORIES	TARIFS
Gymnaste uniquement	230 euros
Gymnaste + Monitrice 1 ^{ère} année et/ou juge en formation	230 euros
Gymnaste + Monitrice 2 ^{ème} année ou juge 1, 2 ou 3 modules	115 euros
Gymnaste + Monitrice 3 ^{ème} et + ou Juge 4 modules	prise en charge par la section
Membre du bureau, encadrantes non gymnastes	prise en charge par la section

Important : La section ne propose pas de remboursement de cotisation si désinscription en cours d'année.



Exemples de dépenses de la section : Engagement des gymnastes en compétition, engins, justaucorps, veste du club, formations juges, formation entraîneur, intervenants extérieurs, frais de déplacement et hébergement en compétition pour l'équipe encadrante (juges et monitrices)...

Frais de gestion de La Laetitia : Eau, électricité, travaux d'entretien du bâtiment et du terrain, entretien quotidien des locaux. A noter que La Laetitia est propriétaire des locaux, le fonctionnement administratif est en partie assuré par des salariés.